



Vendredi 4 juin 2021

**MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUIN 2021
TENUE A HUIS-CLOS**

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et des mesures administratives prises pour limiter les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'Assemblée générale devant se tenir le 24 juin 2021 sont aménagées.

Conformément à l'article 4 de l'Ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 prorogée et modifiée et au Décret n°2020-418 du 10 avril 2020 prorogé et modifié, l'Assemblée Générale Mixte de la société du 24 juin 2021, sur décision du Président Directeur Général agissant sur délégation du Conseil d'administration, se tiendra sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

L'avis préalable à l'Assemblée générale, comprenant les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée, sera publié au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) le 9 juin 2021.

L'ordre du jour et le texte des projets de résolutions sur lesquels l'Assemblée Générale est appelée à statuer figurent dans l'avis préalable paru au BALO n°60 du 19 mai 2021. Ces avis sont consultables sur le site Internet de la société : (www.aures.com - AURESGROUP/Relations investisseurs/Assemblée générale).

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société : www.aures.com – rubrique INFO FINANCIERE/Assemblée générale.

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- le texte intégral des documents destinés à être présentés à l'assemblée conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce est mis à disposition sur le site internet de la Société ou adressé aux actionnaires sur demande à l'adresse mail suivante : ag@ures.com ;
- Par ailleurs, à compter de la convocation, les actionnaires pourront demander à la société de leur adresser les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, de préférence par mail à l'adresse suivante : ag@ures.com. Dans ce cadre, vous êtes invités à faire part dans votre demande à l'adresse électronique à laquelle ces documents pourront vous être adressés afin que nous puissions valablement vous adresser lesdits documents par mail conformément à l'article 3 de l'Ordonnance précitée. Les actionnaires au porteur devront justifier de cette qualité par la transmission d'une attestation d'inscription dans les comptes.

A propos d'AURES

Créé en 1989 et coté sur Euronext depuis 1999, AURES est un constructeur informatique de solutions matérielles, digitales et applicatives pour tous les secteurs du point de vente. Le Groupe AURES possède une présence mondiale, avec un siège en France, des filiales au Royaume-Uni, en Allemagne, en Australie et aux USA (AURES Technologies Inc et Retail Technology Group – RTG*), en Tunisie (LST**) ainsi qu'un réseau de partenaires, distributeurs et revendeurs implantés dans plus de 60 autres pays.

*La société américaine Retail Technology Group Inc (RTG) est un acteur majeur outre atlantique dans les services informatiques et la maintenance du POS (hardware & software).

** La société tunisienne LST (Leader Solution Tactile) est l'unité de développement du Groupe en termes de middleware et d'applications digitales.

Code ISIN : FR 0013183589

Informations financières : Sabine De Vuyst

www.ares.com

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com